

# Mesures sanitaires au Théâtre d'Angoulême



Afin de garantir la protection de chacun.e, le Théâtre d'Angoulême met en place des mesures particulières pour vous accueillir.

Merci de prendre soin de vous et des autres en les respectant.

Comme vous le savez, la situation sanitaire évolue constamment. La Charente est en zone alerte depuis quelques jours, nous devons donc nous adapter et réorganiser votre venue.

**La jauge de la salle est dorénavant limitée, avec une distanciation nécessaire d'un siège entre chaque groupe de spectateurs. Nous sommes de ce fait contraints de dénumérer les spectacles, pour l'instant jusqu'au 14 novembre.**

Merci donc de ne pas tenir compte des numéros figurant sur vos billets.

Nous vous invitons à **arriver au moins 30 minutes avant le début du spectacle** afin de fluidifier le placement en salle.

À ce jour, **le dispositif d'accueil du public pour les représentations** prévoit :

- Le **port du masque obligatoire** (à partir de 11 ans) **à tout moment et dans tous les espaces** : entrée, circulation dans le bâtiment, pendant toute la durée du spectacle, jusqu'à la sortie dans la rue ;
- Des distributeurs de **gel hydro-alcoolique** à l'entrée du bâtiment, à la billetterie et au bar ;
- **Un sens de circulation** prédéfini et mis en place afin d'éviter les croisements ;
- **La sortie de la grande salle** au niveau des issues de secours afin de différencier entrée et sortie publiques.

Concernant **l'ouverture du bar** :

Une fois assis.e.s aux tables, vous pourrez retirer le masque pour apprécier votre en-cas ou votre boisson ;

**Un sens de circulation** pour l'entrée et la sortie du bar est mis en place ;

**Les tables sont disposées** afin de respecter la distanciation physique.